

Quelques conseils

- Prenez le temps de bien lire le mémo-déchets et préparez la place nécessaire au dépôt des déchets triés.
- Nettoyez bien tous les déchets triés et évitez ainsi les mauvaises odeurs.
- Amenez régulièrement vos déchets triés à la déchèterie, vous gagnerez ainsi de la place.
- Lorsque vous faites vos achats, portez votre choix sur des articles offrant le moins d'emballage possible. Si nécessaire, laissez les emballages directement dans le magasin.
- Choisissez des produits dont l'emballage est recyclable.
- Faites reprendre votre ancien appareil pour tout nouvel achat dans le domaine de l'électronique de loisirs et de l'électroménager.
- Compostez vos déchets organiques.
- Refusez les catalogues que vous recevez à double ou ceux qui ne vous intéressent pas.
- En cas de questions, n'hésitez pas à demander conseil aux employés de la déchèterie.

Bon tri (comportements à éviter)

Un grand merci pour le très bon comportement de la majorité de la population. Il est important de continuer sur la lancée. Certains comportements sont à éviter :

- Dans la benne papier/carton : que du papier ou carton plié (pas de sagex, bouteille en PET, ...)
- Dans la benne des déchets verts : que des déchets végétaux ou crus (pas d'aliments cuits, de la viande, ...)
- Dans la benne fer blanc : que des déchets 100% en aluminium ou en fer blanc (pas de paquets de chips, de sachets de nourriture pour animaux, d'emballages de médicaments, ...)

Pour rappel, un emballage 100% en aluminium va garder sa forme si vous le pliez

- Dans la benne bois : pas de bois aggloméré et des parties métalliques.

Merci de votre soutien.